



Communiqué de presse

De la Fédération CGT-FAPT et CGT Fonction Publique

Conseil Supérieur de la Fonction Publique sur le projet de privatisation de La Poste

Le gouvernement et La poste encore plus isolés !

L'ensemble des organisations syndicales composant le Conseil Supérieur de La Fonction Publique (CGT, FSU, CFDT, FO, CFTC, Solidaires, CGC et UNSA) a voté contre le projet de loi relatif « à l'entreprise publique La Poste et aux activités postales » qui inscrivait le changement de statut de La Poste en Société Anonyme et son ouverture du capital.

Après le vote unanime contre le projet de loi par l'ensemble des organisations syndicales représentatives de La Poste au Comité Technique Paritaire interne le 3 juillet, **ce nouveau vote unanime confirme l'isolement et les difficultés du gouvernement et de La Poste à vouloir passer en force une privatisation que ni les postiers, ni les usagers ne souhaitent.**

Les dernières manœuvres du Ministre de l'Industrie, qui consistaient à tenter de rassurer les organisations syndicales de La Poste en annonçant d'ultimes et éventuelles modifications à la loi, ont été mises en échec.

Une nouvelle étape vient d'être désormais franchie à laquelle ni le Gouvernement, ni La Poste ne peuvent rester sourds.

Cela doit conforter les postiers et la population qu'ensemble nous sommes en capacité de remettre en cause ce projet de loi.

La CGT appelle les postiers à exprimer fortement leur opposition au projet de loi, de poursuivre tout l'été leur mobilisation pour concrétiser une grande journée nationale unitaire de grève et de manifestations en septembre.

Pour sa part la CGT appelle également, les usagers à exprimer sous toutes les formes leur opposition à la privatisation de leur service public postal et d'exiger du Président de la République un référendum !